



## Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mandat privé d'obligations à prime Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca) ou visiter le [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

|   |                 |  |                              |
|---|-----------------|--|------------------------------|
| Code(s) du Fonds                            | DYN3998         | Gestionnaire du Fonds :  | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Date de début des activités de la série :   | 25 janvier 2024 | Gestionnaire de portefeuille :   | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Valeur totale du Fonds au 31 octobre 2024 : | 689,5 M \$      | Distributions :  | Annuellement                 |
| Ratio des frais de gestion (« RFG ») :      | 0,07 %          | Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes enregistrés. |                              |
|   |                 | Placement minimal :  | Établi par contrat           |

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le portefeuille investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 octobre 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (au 31 octobre 2024)

|   |                |
|---|----------------|
| 1. Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, série O           | 29,6 %         |
| 2. Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, série O      | 29,6 %         |
| 3. Fonds de rendement à prime Dynamique, série O                    | 20,7 %         |
| 4. Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O | 19,7 %         |
| 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie                          | 0,4 %          |
| <b>Pourcentage total des 10 principaux placements :</b>             | <b>100,0 %</b> |

**Nombre total de placements** 4

#### Répartition des placements (au 31 octobre 2024)

|   |         |
|---|---------|
| Fonds à revenu fixe                     | 79,0 %  |
| Fonds d'actions internationaux          | 20,7 %  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,4 %   |
| Autres éléments d'actif (de passif) net | (0,1) % |

### Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

### Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **faible**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

|               |                   |       |                  |       |
|---------------|-------------------|-------|------------------|-------|
| <b>Faible</b> | De faible à moyen | Moyen | De moyen à élevé | Élevé |
|---------------|-------------------|-------|------------------|-------|

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série O du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

#### Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série O du Fonds.

#### Meilleurs et pires rendements trimestriels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série O du Fonds.

**Rendement moyen**

Cette information n'est pas disponible, car douze mois ne se sont pas encore écoulés depuis le début des activités des parts de série O du Fonds.

**À qui le Fonds est-il destiné?****Aux investisseurs qui :**

- cherchent à obtenir un revenu et une croissance à long terme du capital;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série O sont proposées aux investisseurs qui effectuent des placements importants dans le Fonds.

**I** N'investissez pas dans ce Fonds si vous cherchez à obtenir une croissance active du capital au moyen d'une stratégie d'investissement en actions seulement.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

**1. Frais d'acquisition**

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les parts de série O du Fonds.

**2. Frais du Fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série O du Fonds.

Au 30 juin 2024, les frais des parts de série O du Fonds s'élevaient à 0,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

**Ratio des frais de gestion (« RFG »)**

**Taux annuel**  
(en % de la valeur du Fonds)

Il s'agit du total des frais d'administration à taux fixe et les frais du Fonds des parts de série O du Fonds. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. a absorbé une partie des frais. Dans le cas contraire, le RFG serait plus élevé.

0,07 %

**Ratio des frais d'opérations (« RFO »)**

Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.

0,04 %

**Frais du Fonds**

**0,11 %**

**Précisions sur la commission de suivi**

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série O du Fonds.

**3. Autres frais**

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

**Frais****Ce que vous payez****Frais d'échange**

Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.

**Frais d'opérations à court terme**

Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujetti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.

**Frais de gestion**

Vous devez négocier les frais de gestion avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et les lui verser directement. Les frais de gestion des parts de la série O ne peuvent dépasser 1,30 %.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

### Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

40, rue Temperance, 16e étage  
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186

Courriel : [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca)

[www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca)

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).